

## BP Agent Technique de Prévention et de sécurité



**1050 heures**

Pré requis	Conditions d'admission	À la sortie	Rythme de la formation
. CAP Agent de Sécurité validé . Diplôme niveau V avec 2 ans d'expérience professionnelle en sécurité	Etude du dossier scolaire (résultats, assiduité & comportement) par un.e Responsable Pédagogique + Entretien avec un.e Conseiller.e en Formation	BP Niveau IV	Alternance : contrat d'apprentissage (de 16 à 29 ans)

### ✦ Programme de la Formation (année 1 et 2)

#### Enseignements Généraux

CULTURE GENERALE ET EXPRESSION

ANGLAIS

MATHEMATIQUES / PHYSIQUE / CHIMIE

#### Enseignements Professionnels

##### Prise en charge d'un site - Prévenir

Les savoirs concernant l'incendie Les savoirs concernant la malveillance  
Les savoirs concernant les dispositions législatives et réglementaires

##### Intervention sur un feu - Intervenir

Les savoirs concernant l'incendie  
Les savoirs concernant la prévention des incendies, les établissements recevant du public, les immeubles de grande hauteur, les installations classées

##### Intervention dans le cadre d'une installation en télésécurité

Les savoirs concernant la malveillance  
Les savoirs relatifs aux dispositions législatives et réglementaires concernant directement les activités de l'agent technique de prévention et de sécurité  
Les savoirs concernant la lecture et l'exécution d'un schéma

##### Secours et assistance aux personnes

### ✦ Objectifs et compétences

Le titulaire du BP est formé à la fois à la prévention des risques et à l'intervention en cas de sinistre.

L'agent technique de prévention et de sécurité répertorie les risques propres à l'entreprise, les analyse et propose des moyens pour les prévenir.

Il apprécie l'adéquation des matériels mis à sa disposition avec les risques identifiés. Il sait traiter les informations transmises par les moyens techniques de surveillance à distance.

Lors d'une intervention, il choisit les moyens matériels et humains à engager selon la nature du sinistre. Il sait définir les limites de l'action à mener. Il est à même d'évaluer s'il y a lieu de faire appel à des services techniques d'assistance.

Enfin, il peut être amené à encadrer une équipe et à prendre en charge les tâches administratives en lien avec son activité.

**U&me** \*



## ✦ Evaluation et condition d'examen

Épreuves	Coeff.	Forme	Durée
E1 Intervention sur site <i>E1 A : Prise en charge d'un site</i> <i>E1 B : Intervention sur un feu</i>	6 4 2	Écrite – Épreuve ponctuelle Oral Pratique	4H00
E2 Intervention dans le cadre d'une installation en télésécurité <i>E2 A : Intervention sur installation en télésécurité</i> <i>E2 B : Secours et assistance aux personnes</i>	2 2 2	Écrite – Épreuve ponctuelle Oral Pratique	2h00
E3 Mathématiques	2	Écrite – Épreuve ponctuelle	3h00
E4 Sciences	2	Écrite – Épreuve ponctuelle	20 min préparation 20 min de passage
E5 Expression française et ouverture sur le monde	3	Écrite – Épreuve ponctuelle	3H00
Epreuve facultative : Langue vivante étrangère	4	Orale	2 fois 15 min

## ✦ Métiers visés

- Chef d'équipe sécurité incendie

## ✦ Nos références qualité

Campus Sciences-U Lyon regroupe les établissements **CRESFA Formation**, **CRESPA**, **CPPTC**, **EFAB** et **SCIENCES-U LYON**

**CRESPA** est certifié :



- **AFNOR NF 2014 Services Formation** pour la Formation Initiale en alternance et hors alternance et la Formation Continue en alternance et hors alternance

**CRESPA** est un établissement supérieur d'enseignement privé reconnu par l'Etat et est également référencé dans le **Datadock**.